



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DÉCEMBRE 2006

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 10.00 heures et se termine à 17.40 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Arthur Sinner.

Absence(s) : /

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1.1 Présentation du budget rectificatif 2006

Budget rectificatif 2006 - Dépenses ordinaires	11 423 539,50
Administration générale	1 851 802,70
Ordre public et sécurité	48 377,50
Enseignement	2 948 872,50
Hygiène et santé	1 700,00
Prévisions sociales	393 280,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	1 678 208,10
Culture, loisirs et cultes	1 014 609,40
Production et transport d'énergie	7 500,00
Domaine agricole et forestier	264 628,60
Affaires économiques	1 600,00
Transports et communications	526 030,70
Dépenses non ventilables	326 930,00
Annuité des emprunts - intérêts	800 000,00
Dette communale	1 560 000,00
Budget rectificatif 2006 - Recettes ordinaires	11 915 835,93
Recettes ordinaires diverses	837 145,93
Recettes immobilières et foncières	242 440,00
Taxes administratives	187 150,00
Tarifs d'hygiène	1 277 000,00
Impôt commercial communal	4 378 000,00
Impôt foncier	216 100,00
Dotations de l'état	4 778 000,00
Budget rectificatif 2006 - Dépenses extraordinaires	6 669 559,14
Administration générale	416 000,30
Ordre public et sécurité	55 000,00
Enseignement	2 836 957,33
Hygiène et santé	0,00
Prévisions sociales	678 000,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	1 447 770,54
Culture, loisirs et cultes	766 112,47
Production et transport d'énergie	41 525,87
Domaine agricole et forestier	0,00
Affaires économiques	84 000,00
Transports et communications	344 192,63
Mouvements non ventilables	0,00
Fonds de réserve / Dette communale	0,00
Budget rectificatif 2006 - Recettes extraordinaires	5 665 305,00
Administration générale	1 729 735,00
Ordre public et sécurité	0,00
Enseignement	1 335 000,00
Hygiène et santé	0,00
Prévisions sociales	484 000,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	1 912 770,00
Culture, loisirs et cultes	203 800,00
Production et transport d'énergie	0,00
Domaine agricole et forestier	0,00

Affaires économiques	0,00
Transports et communications	0,00
Mouvements non ventilables	0,00
Dette communale	0,00

Résultat du budget rectificatif 2006	Rectifié 2006	Initial 2006
Total des recettes	11 915 835,93	10 877 315,00
Total des dépenses	11 423 539,50	10 857 565,00
Boni/Mali propre à l'exercice	492 296,43	19 750,00
Boni/Mali de l'exercice précédent	947 805,63	568 977,73
Boni/Mali général	1 440 102,06	588 727,73
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	1 004 254,14	522 070,00
Boni présumé fin 2006	435 847,92	66 717,73

1.2 Présentation du budget prévisionnel 2007

Budget 2007 - Dépenses ordinaires	11 477 445,00
Administration générale	1 942 887,60
Ordre public et sécurité	38 637,50
Enseignement	3 014 468,00
Hygiène et santé	1 800,00
Prévisions sociales	385 035,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	1 540 843,55
Culture, loisirs et cultes	961 337,95
Production et transport d'énergie	7 500,00
Domaine agricole et forestier	299 087,80
Affaires économiques	1 650,00
Transports et communications	485 722,60
Dépenses non ventilables	283 475,00
Annuité des emprunts - intérêts	900 000,00
Dette communale	1 615 000,00
Budget 2007 - Recettes ordinaires	12 327 216,00
Recettes ordinaires diverses	708 826,00
Recettes immobilières et foncières	214 740,00
Taxes administratives	246 650,00
Tarifs d'hygiène	1 247 000,00
Impôt commercial communal	4 432 000,00
Impôt foncier	225 000,00
Dotations de l'état	5 259 000,00
Budget 2007 - Dépenses extraordinaires	7 659 900,00
Administration générale	201 800,00
Ordre public et sécurité	250 000,00
Enseignement	434 000,00
Hygiène et santé	0,00
Prévisions sociales	504 000,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	3 526 100,00
Culture, loisirs et cultes	2 059 000,00
Production et transport d'énergie	25 000,00



Domaine agricole et forestier	0,00
Affaires économiques	0,00
Transports et communications	660 000,00
Mouvements non ventilables	0,00
Fonds de réserve / Dette communale	0,00
Budget 2007 - Recettes extraordinaires	6 420 150,00
Administration générale	657 430,00
Ordre public et sécurité	0,00
Enseignement	0,00
Hygiène et santé	0,00
Prévisions sociales	0,00
Logement, aménagement du territoire et environnement	2 462 720,00
Culture, loisirs et cultes	0,00
Production et transport d'énergie	0,00
Domaine agricole et forestier	0,00
Affaires économiques	0,00
Transports et communications	0,00
Mouvements non ventilables	0,00
Dette communale	3 300 000,00

Résultat du budget prévisionnel 2007	Initial 2007	Rectifié 2006
Total des recettes	12 327 216,00	11 915 835,93
Total des dépenses	11 477 445,00	11 423 539,50
Boni/Mali propre à l'exercice	849 771,00	492 296,43
Boni/Mali de l'exercice précédent	435 847,92	947 805,63
Boni/Mali général	1 285 618,92	1 440 102,06
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	1 239 750,00	1 004 254,14
Boni présumé en fin d'exercice	45 868,92	435 847,92

2.1 Communications du collège échevinal

Le collège échevinal donne des explications sur l'état actuel de l'affaire concernant la reprise du réseau de télédistribution.

2.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

2.3 Prise de connaissance des statuts d'une association

Les statuts de l'a.s.b.l. „Fit Réiser“ ont été enregistrés à l'administration communale le 23 novembre 2006. Le but de l'association est la promotion du mouvement, de l'activité physique et sportive auprès de la population afin d'oeuvrer contre les tendances croissantes de la sédentarité et afin de favoriser des modes de vie sains et actifs.

3.1 Subside de fonctionnement

Une subvention de fonctionnement de 30.000 € est allouée à l'association « Amis de l'Histoire du Roeserbann » pour l'exploitation du Musée rural et du Musée de Calèches de Peppange.

3.2 Subside à titre d'aide sociale ou de bienfaisance

Un subside de 2.500 € est alloué à l'association « Aide au développement de la santé - Enfants

cardiaques du Laos » à titre de soutien pour la réalisation d'interventions chirurgicales sur des enfants ayant des malformations cardiaques complexes, qui sans intervention chirurgicale seraient condamnés à une mort prématurée.

4. Augmentation temporaire d'une ligne de crédit en compte courant

La ligne de crédit auprès de la banque Fortis est temporairement augmentée jusqu'au 31 mars 2007 à 2.000.000 € afin de suppléer au problème de trésorerie notamment dû au retard de paiement de subsides étatiques et à la réalisation de la vente d'actifs.

8 Oui	0 Non	3 Abstention(s)
-------	-------	-----------------

5. Taxes communales

Taxe de participation aux frais de la cantine scolaire	6 €
--	-----

8 Oui	2 Non	1 Abstention(s)
-------	-------	-----------------

Taxe d'intervention du service d'incendie communal	60 €
Taxe d'inscription aux cours organisés par la commune pour les non-résidents	50 €

Les taxes sont applicables à partir du 1er janvier 2007.

6.1 Budget rectifié 2006 et budget 2007 de l'office social

Budget rectifié 2006 - Office social	
Total des recettes	141 859,67
Total des dépenses	138 105,85
Boni propre à l'exercice	3 753,82
Boni de l'exercice précédent	2 028,61
Boni définitif	5 782,43
Subside communal	0,00

Budget prévisionnel 2007 - Office social	
Total des recettes	140 000,00
Total des dépenses	145 599,44
Mali propre à l'exercice	5 599,44
Boni de l'exercice précédent	5 782,43
Boni définitif	182,00
Subside communal	0,00

6.2 Débat et vote du budget rectifié 2006

8 Oui	3 Non	0 Abstention(s)
-------	-------	-----------------

6.3 Débat et vote du budget prévisionnel 2007

8 Oui	3 Non	0 Abstention(s)
-------	-------	-----------------

7. Réglementation de la circulation

L'article 11 du règlement communal du 8 février 1995 relatif à la réglementation de la circulation sur le territoire de la commune de Roeser est modifié comme suit :

- Interdiction de stationnement dans la rue Kräizhiel à Berchem.



8. Questions orales des conseillers

Néant.

9.1 Démission du receveur communal

Par vote secret le conseil accepte la démission de M. Arsène Feidt, receveur communal, qui partira à la retraite au 1er mars 2007.

9.2 Nomination d'un nouveau receveur communal

Par vote secret M. Bernard Hübsch est nommé au poste de receveur communal.

8 Oui	2 Non	1 Abstention(s)
-------	-------	-----------------

9.3 Renouvellement d'un cinquième de l'office social

Par vote secret M. André Schuler, dont le mandat vient à terme le 31 décembre 2006, est nommé pour un nouveau terme de cinq ans.

10 Oui	0 Non	1 Abstention(s)
--------	-------	-----------------

10. Indigénat

En séance secrète le conseil se prononce sur une déclaration d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise et sur une demande en naturalisation.